



## **Communiqué de presse**

Paris, le 13 novembre 2020

### **LIBÉRATION PHILIPPE DELPAL – CCE RUSSIE**

Je me réjouis de la décision de la Cour Suprême de la Fédération de Russie du 12 novembre 2020 qui a rendu une partie de sa liberté à notre compatriote et collègue CCE Philippe Delpal dans l'affaire Baring Vostok.

L'arrestation en 2019 suivie de l'assignation à résidence de Philippe Delpal avait suscité l'émoi et l'inquiétude de la communauté d'affaires française en Russie ainsi que de tout le réseau CCE.

Je tiens à exprimer toute ma solidarité et mon soutien à Philippe Delpal dans l'attente de son procès, afin, je l'espère, que tout la lumière soit faite et rende justice à notre compatriote injustement poursuivi dans cette affaire.

Les Conseillers du commerce extérieur de la France transmettent toute leur amitié à Philippe ainsi qu'à ses proches.

**Alain BENTÉJAC**  
**Président des CCE**

#### **A propos des Conseillers du Commerce extérieur de la France**

Un réseau de 4500 chefs d'entreprise et experts de l'international, choisis pour leur compétence, au sein de l'équipe de France de l'export et au service du développement de la France. Présents dans toutes les Régions en France et dans plus de 140 pays. Les conseillers du Commerce extérieur (CCE) mettent bénévolement leur expérience au service du développement de la France. Ils exercent au quotidien des actions concrètes en partenariat avec les acteurs publics et privés ayant un rôle dans la promotion et l'appui à l'internationalisation des entreprises françaises. Nommés par le Premier Ministre sur proposition du secrétaire d'État chargé du Commerce extérieur, les CCE sont investis par les pouvoirs publics de quatre missions : le conseil aux pouvoirs publics, l'appui aux entreprises, la formation des jeunes à l'international et la promotion de l'attractivité de la France.

#### **Contact presse :**

Haize Etchamendy

hetchamendy@cnccef.com / +33 (0)7 85 03 85 43